

TVA : les bonnes pratiques

1 jour - 7 heures

Mise à jour 07/11/2024

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les mécanismes de la TVA pour les appliquer au mieux dans la gestion de son entreprise
- Assurer le bon choix de régime et savoir faire les changements nécessaires

PROGRAMME

- **Rappel des fondamentaux** – 0,5 jour
Définition de la TVA
Champ d'application (pour qui et qui l'applique, sur quoi,...)
Présentation des taux (spécificité par secteur, autoliquidation de la TVA dans le bâtiment, ..)
Rôle de l'expert-comptable
- **Mise en application** – 0,5 jour
Les conséquences (devis/facture, conformité des documents commerciaux et communication, obligations légales,...)
Modalités de déclaration, lien avec les services fiscaux (changement de régime, ...),

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation à distance en présentiel OU en classe virtuelle
- Modalités pédagogiques : Echanges, analyse de pratiques, mises en situation et mises en pratique, cas réels d'entreprises, co construction.
- Alternance d'apports théoriques et pratiques.

FORMATEUR

Formateur expert en comptabilité gestion

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des acquis par le formateur (tour de table et exercices)
- Evaluation de satisfaction

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est à votre disposition pour vous accompagner, contacter le service formation de votre CMA

MODALITÉS FORMATION A DISTANCE

- PC équipé de CHROME ou FIREFOX à jour avec une connexion internet.
- Micro et haut parleur.
- Casque audio conseillé.
- Webcam
- Adresse mail consultable

Modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de formation à distance: Outils identiques à la modalité en présentiel réalisé à distance.

Moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance, pédagogique et technique, mis à disposition du stagiaire ZOOM ou TEAMS et le cas échéant, plateforme LMS spécifique.

Contact technique : Référent CMAD

LES

- Être conforme avec la réglementation
- Adopter les bons réflexes
- Taux de satisfaction : [détail sur le site internet](#)

PUBLICS

- ✓ Chef d'entreprise
- ✓ Conjoint
- ✓ Salarié
- ✓ Demandeur d'emploi

PRÉREQUIS

Aucun

LIEUX / DATES / HORAIRES

En présentiel

- ✓ CMA Monistrol-sur-Loire

Lundi 7 octobre

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

A distance en classe virtuelle :

5 mars ou 20 juin

TARIF 224 € nets de TVA

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint, demandeur d'emploi)

CONTACTS

✓ CMA Le Puy-en-Velay
Marlène TRINTIGNAC / 04 71 02 61 19
marlene.trintignac@cma-auvergnerhonealpes.fr

✓ CMA Monistrol-sur-Loire
Ghislaine RAVEL / 04 71 02 98 65
ghislaine.ravel@cma-auvergnerhonealpes.fr

Siret : 130 027 956 00015

Enregistré sous le numéro 84691788769.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.